

2025-03-27-12 : Approbation du budget primitif du budget annexe
immobilier d'entreprises pour l'exercice 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-
et-Loire

Arrondissement de
Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Vincent REBILLARD, Isabelle CHARRAUD, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Florence MARTIN, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Alain BOURRIER, Christian MASSEROT, Muriel NOIROT, Maryline LEZE, Joël ESNAULT, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Antoine MICHEL, Marie-Hélène LEOST, Dominique FOUIN

Pouvoirs :

Muriel NOIROT donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Christian MASSEROT donne pouvoir à Christelle BURON, Maryline LÉZÉ donne pouvoir à Estelle BASTARD, Joël ESNAULT donne pouvoir à Florence MARTIN, Antoine MICHEL donne pouvoir à Christelle LAHAYE, Jean-Marie JOURDAN donne pouvoir à Annick HODÉE, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Dominique MENARD

Membres en exercice :49
Membres présents :39
Pouvoirs :7
Quorum :25
Votants :46
Votes pour :46
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 21/03/2025
Date d'affichage: 10 AVR. 2025

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250327-2025-03-27-12-BF
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU le débat d'orientation budgétaire du 27 février 2025 et la délibération n°2025-02-27-04 portant tenue de ce débat ;

VU l'axe 4 du Projet de Territoire dit « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour le budget annexe « zones d'activités économiques » pour l'exercice 2025 ;

Vue d'ensemble du budget annexe Immobilier d'entreprises					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025		Budget primitif 2024	Budget primitif 2025
022] Charges à caractère général	25 000,00	25 000,00	260] Produits (intérêts, dividendes, soldes)	20 000,00	20 000,00
023] Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	270] Autres produits de gestion courante	215 000,00	215 000,00
063] Autres charges de gestion courante	8 000,00	8 000,00			
66] Charges financières	11 500,00	11 500,00			
68] Charges exceptionnelles	0,00	0,00			
69] Dotations et subventions versées	1 000,00	1 000,00			
Dépenses réelles	45 500,00	45 500,00	Recettes réelles	235 000,00	235 000,00
024] Virement à la section d'investissement	1 025,66	1 025,66			
042] Opérations d'ordre transf. entre sections	125 000,00	125 000,00	030] Opérations d'ordre transf. entre sections	3 420,00	3 420,00
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	171 525,66	171 525,66	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	238 420,00	238 420,00
			Variation reportée	72 180,68	94 609,38
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	300 625,66	300 625,66	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	310 600,68	333 029,38
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
	Budget primitif 2024 *	Budget primitif 2025 *		Budget primitif 2024 *	Budget primitif 2025 *
22] Immobilisations incorporelles	0 257,66	0,00	010] Subventions d'investissement	150 540,00	0,00
23] Immobilisations corporelles	20 226,45	10 000,00	040] Produits et charges financières	0,00	0,00
232] Immobilisations en cours	2 000,00	0,00			
040] Opérations d'investissement	2 150,00	20 000,00	041] Produits de placement	150 540,00	0,00
041] Emprunts et dettes assimilées	24 000,00	10 000,00	030] Excédents de fonctionnement capitalisés	24 000,00	42 000,00
Dépenses réelles	27 634,11	30 000,00	Recettes réelles	174 540,00	42 000,00
042] Opérations d'ordre transf. entre sections	2 428,00	1 000,00	021] Virement de la section de fonctionnement	142 120,00	182 000,00
043] Opérations d'ordre transf. entre sections	100 000,00	1 000,00	030] Opérations d'ordre transf. entre sections	225 000,00	225 000,00
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	130 062,11	132 000,00	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	399 540,00	399 540,00
Solde de recouvrement reporté	15 525,69	27 180,73			
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	444 916,89	444 916,89	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	444 916,89	444 916,89

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- **D'adopter le budget primitif du budget annexe « immobilier d'entreprises » pour l'exercice 2025 ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 27 mars 2025
au Lion d'Angers,

Etienne Glénot

Président

Dominique Ménard

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250327-2025-02-27-04-22-BF
Date de télétransmission : 10/04/2025
N° de télécopie : 49220

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.